

“Agression sexuelle” : Nicolas Bedos risque 5 ans de prison et 75 000€ d’amende

écrit par François des Groux | 24 juin 2023



Ne regardant pas la télévision, j'ignore si Nicolas Bedos est aussi insupportable que l'était son père, gauchohumoriste donneur de leçon. J'ai ouï-dire que le fiston était assez porté sur la bamboche alcoolisée et les femmes, mais en France, ce n'est pas (encore) interdit.

En revanche, rattrapant les Etats-Unis sur le sujet, la moindre anicroche "sexuelle", réelle ou inventée, se paie désormais au prix fort.

Ainsi, Bedos fils, a été placé en garde à vue suite à la plainte d'une jeune femme "croisée" dans une discothèque : «J'ai vu son regard franchement sur moi. Soudain, il a tendu sa main droite au niveau de ma culotte alors que j'étais en jean» raconte-t-elle.

Quoi, c'est ça, en 2023, une "agression sexuelle" ?

Avant, on aurait appelé ça de la goujaterie et cela se terminait par une paire de gifles. D'ailleurs, Nicolas Bedos ne remet pas en doute la parole de la plaignante et lui présente ses excuses.

Mais aujourd'hui, pour avoir adressé, bourré sur la piste de danse, un regard lubrique vers une petite culotte cachée par un jean, Bedos le malotrus risque jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et 75 000€ d'amende ! Quasiment pire qu'un meurtre.

Le réalisateur Nicolas Bedos sera jugé début 2024 pour agression sexuelle en état d'ivresse



L'acteur et réalisateur [Nicolas Bedos](#) [...] est visé par une plainte pour [agression sexuelle](#), indique une source policière. Cette plainte, que nous avons pu consulter, a été déposée lundi 12 juin par une jeune femme de 25 ans.

L'avocate de l'acteur, Julia Minkowski, a indiqué que la garde à vue de son client avait été levée. Il sera jugé au début de l'année 2024 pour «*agression sexuelle en état d'ivresse manifeste*», selon le parquet de Paris.

Il encourt cinq ans d'emprisonnement et 75.000 euros d'amende.

[...]

«Va te faire soigner»

La jeune femme raconte aux policiers avoir vu un homme arriver face à elle, la tête baissée, marchant dans sa direction ou de celle de quelqu'un derrière elle.

L'individu en question l'aurait alors regardée avant de tendre sa main au niveau de sa culotte, par-dessus son pantalon. *«J'ai vu son regard franchement sur moi. Soudain, il a tendu sa main droite au niveau de ma culotte alors que j'étais en jean»*, détaille-t-elle dans sa plainte, précisant avoir ressenti un *«frottement»*.

En repoussant l'homme, la plaignante explique avoir reconnu le réalisateur Nicolas Bedos, dont elle ignorait la présence dans l'établissement de nuit. *«Tu ne vas pas me frapper là !»*, lui aurait rétorqué l'homme de 44 ans, alors *«fortement alcoolisé»*, souligne une source proche du dossier. *«Va te faire soigner»*, lui aurait-elle répondu, juste avant qu'un vigile sorte le réalisateur de l'établissement.

[...]

<https://www.lefigaro.fr/faits-divers/paris-suspecte-d-agression-sexuelle-nicolas-bedos-place-en-garde-a-vue-20230622>